



## Appel de projets d'électricité renouvelable à petite échelle au Mali, Myanmar et Népal

– DL pour les notes préliminaires : 21 mars 2021

La Fondation Siemenpuu et Le Fonds pour le Climat d'EKOénergie lancent un appel de propositions des projets pour **renforcer les capacités des acteurs de la société civile à planifier, mettre en œuvre, gérer et entretenir des projets d'énergie renouvelable au niveau communautaire et à établir des installations d'électricité renouvelable à réduire la pauvreté énergétique et l'inégalité sociale au Mali, Myanmar et Népal.**

**Siemenpuu et EKOénergie cherchent 3-6 projets entre 20.000 et 45.000 euros avec la durée du 6-12 mois.** Nous cherchons les projets aux régions ruraux du Mali (activités sur le terrain uniquement dans les régions de Bougouni, Koulikoro ou Sikasso), Myanmar et Népal. Au Myanmar, alors que Siemenpuu et EKOénergie condamnent le coup d'État, les projets peuvent être soutenus si les OSC peuvent poursuivre leurs opérations et si les entreprises militaires ou affiliées à l'armée ne sont pas impliquées dans le projet, par exemple dans l'acquisition de l'équipement RE.

**Critères spécifiques et exigences générales pour le soutien financier** (plus d'information ci-dessous et sur le formulaire) :

- Organisation demandeuse : organisation de la société civile locale enregistrée au Mali, Myanmar ou Népal. Dans cet appel, les branches localisées d'ONG internationales NE SONT PAS éligibles.
- Les communautés locales sont impliquées dans la définition, la conception et la mise en œuvre des activités.
- Comptabilité fiable et audit de projet selon les lois nationales et les directives données.
- Minimum de 10% d'autofinancement (en espèces, bénévolat et/ou biens donnés)
- Les projets favorisant la collaboration entre plusieurs organisations de la société civile, y compris des organisations communautaire, sont préférés
- Installations solaires et éoliennes préférées. Les systèmes utilisant la micro ou la pico hydro sont acceptables s'il n'y a pas d'impacts négatifs sur les écosystèmes fluviaux.

**Date limite de soumission du plan provisoire de projet, utilisant le formulaire de Siemenpuu ([note préliminaire](#)) est le 21 mars 2021. Veuillez envoyer le formulaire complété à [info@siemenpuu.org](mailto:info@siemenpuu.org).** Les projets présélectionnés seront invités à préparer un formulaire de demande complet qui doivent être soumis au début du mois de mai. Tous les candidats seront informés début avril de la liste restreinte. Les décisions de financement seront faites en juin et les activités du projet pourraient démarrer en juillet 2021.

\*\*\*

**Siemenpuu - Fondation pour la coopération des mouvements sociaux sr (La Fondation Siemenpuu)** est une fondation basée et enregistrée en Finlande, fondée par 15 ONG et fondations finlandaises travaillant sur les questions d'environnement et de développement. La Fondation Siemenpuu soutient le travail environnemental de la société civile dans les pays du Sud. Dans son programme 'Justice climatique et énergétique' Siemenpuu promeut l'énergie socialement et écologiquement durable et les activités de plaidoyer sur le sujet au Mali, Myanmar et Népal. Siemenpuu fonctionne principalement avec des fonds du ministère finlandais des Affaires étrangères. [www.siemenpuu.org/en](http://www.siemenpuu.org/en)

**EKOénergie** est un réseau d'ONG environnementales européennes qui promeut la consommation d'électricité durable. Le réseau gère un écolabel EKOénergie, le seul label international pour l'électricité renouvelable. Pour chaque MWh d'EKOénergie vendue, un minimum de 10 centimes d'euros est destiné au Fonds pour le Climat EKOénergie. [www.ekoenergy.org/fr/](http://www.ekoenergy.org/fr/)

Il s'agit d'un quatrième appel conjoint de la Fondation Siemenpuu et d'EKOénergie. Lors des premiers appels (2017, 2018 et 2019), onze projets ont été sélectionnés pour être financés, six au Mali, quatre au Népal et un au Myanmar.

\*\*\*

### **Exigences générales pour le soutien financier**

- Organisation bénéficiaire : organisation de la société civile locale enregistrée au Mali, Myanmar ou Népal. Dans cet appel, les branches localisées d'ONG internationales NE SONT PAS éligibles.
- L'organisation bénéficiaire elle a la capacité de gérer le budget du projet et sa prise de décision interne doit être démocratique et égale
- L'organisation a une comptabilité fiable et l'audit de projet sera fait selon les lois nationales et les directives données
- Minimum de 10% d'autofinancement (en espèces, bénévolat et/ou biens donnés)
- Les activités visent à améliorer l'état de l'environnement et n'accélèrent pas le changement climatique
- Les activités visent à renforcer la position des groupes vulnérables de personnes et de communautés d'une manière écologiquement, culturellement, économiquement et politiquement durable
- Les communautés sont impliquées dans la définition, la conception et la mise en œuvre des activités
- La priorité sera donnée aux organisations, réseaux et mouvements les plus nécessaires qui opèrent au et soutiennent le niveau local
- Les activités visent à améliorer les possibilités de participation sociale des citoyens et à rendre la prise de décision politique plus démocratique et transparente
- Les activités visent à favoriser la mise en réseau et la coopération des acteurs de la société civile
- Les activités encouragent l'égalité des sexes et les droits des groupes marginalisés (personnes handicapées, peuples autochtones, minorités ethniques, religieuses et sexuelles)
- Les droits de l'homme sont pris en compte dans la conception du projet (au minimum sensible aux droits de l'homme)
- Les activités sont non-violentes
- Les activités et les résultats devraient être reproductibles, autant que possible, après la fin du projet, avec les ressources et l'expertise locales
- Les activités incluent, si possible, des approches nouvelles et innovantes